

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 77-24/PR DU 12 JUILLET 1977

n° 77-24/PR

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Numéro JO
n° 4 du 28/07/1977

Date de publication
12 juillet 1977

Date du numéro
28 juillet 1977

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Délégation de signature est donnée à M. Ismaël Guédi Hared au nom du président de la République, chef du Gouvernement, pour signer toutes décisions ou arrêtés concernant la gestion des moyens de service de la présidence de la République, toutes décisions, arrêtés ou actes à caractère individuel de la compétence du président de la République, chef du Gouvernement, transmettre et veiller à l'application des instructions présidentielles.